



FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG / UNIVERSITÄT FREIBURG

**CERTIFICAT EN GESTION DE DOCUMENTATION ET DE
BIBLIOTHÈQUE
2010-2011**

**Les fonds patrimoniaux
de la Bibliothèque cantonale et universitaire
de Fribourg :**

une mise en valeur numérique

Laurence Curty
Fribourg

Septembre 2011

TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT

Déposé auprès de

Regula Feitknecht, Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg
Responsable scientifique du module " Information et communication "

Silvia Zehnder - Jörg, Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg
Responsable du Secteur des documents imprimés - Département Collections spéciales
Personne de référence pour le suivi pédagogique du travail

RÉSUMÉ

Nous proposons dans ce travail la mise en place d'un portail numérique spécifique aux collections patrimoniales de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. L'objectif visé est la mise en valeur de ces fonds et l'amélioration de leur communication vers un public le plus large possible.

Nous dressons dans une première partie un état des lieux des collections patrimoniales et de leur gestion, pour proposer ensuite deux exemples de portails ainsi qu'une série de mesures visant l'objectif cité.

La Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg remplit une mission double : tant patrimoniale que de soutien à la recherche universitaire. Les fonds patrimoniaux sont caractéristiques de cette mission duelle, car ils sont les témoins de l'activité culturelle de la communauté, tout en étant des outils essentiels pour la recherche scientifique. Il est donc vital, non seulement d'en assurer la conservation, mais également de les promouvoir en les mettant en valeur et en les rendant accessibles.

REMERCIEMENTS

L'Université de Fribourg - pour son soutien à la formation continue.

Silvia Zehnder-Jörg - responsable de secteur à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg et responsable pédagogique - pour son professionnalisme et sa patience.

Claudio Fedrigo, Pierre Buntschu, Romain Jurot et Emmanuel Schmutz - collaborateur scientifique et responsables de secteurs à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg - pour leur disponibilité et leur ouverture.

Tudor Pop - responsable de la Bibliothèque de la faculté de droit de l'Université de Fribourg - pour ses encouragements et son soutien.

TABLE DES MATIERES

Résumé.....	1
Remerciements.....	1
Table des matières	2
Introduction.....	3
I. Patrimoine.....	4
1.1. Bibliothèque et fonds patrimoniaux	4
1.1.1. Catégorisation typologique :.....	5
1.1.2. Catégorisation thématique :	5
1.1.3. Catégorisation « mixte »	5
1.2. Présentation des fonds patrimoniaux de la BCU Fribourg	6
1.2.1. Le secteur des manuscrits, incunables et archives	7
1.2.2. Le secteur des documents imprimés	8
1.2.3. Le secteur des documents audiovisuels	9
1.3. Bilan des entretiens	11
II. Mise en valeur et communication numérique	12
2.1. Vers une bibliothèque 2.0.....	13
2.1.1. Exemples de portails ayant intégré des outils web 2.0 :	13
2.2. Exemples de portails numériques spécifiques aux fonds patrimoniaux .	14
2.2.1. Proposition n°1 : « Fonds patrimoniaux »	14
2.2.2. Proposition n°2 : « Friburgensia ».....	15
2.3. Pistes de réalisation concrète	15
2.3.1. Intégration du portail patrimonial dans le site de l'institution	15
2.3.2. Portail patrimonial indépendant du site existant.....	16
2.3.3. Ressources matérielles et humaines	16
2.4. Illustration proposition n°1 : « Fonds patrimoniaux »	17
2.5. Illustration proposition n°2 : « Friburgensia ».....	18
Conclusion	19
Bibliographie.....	20
Annexe n° 1 : Questionnaire soumis aux responsables des collections spéciales	23
Annexe n° 2 : Illustrations.....	26

INTRODUCTION

Le but de ce travail est de proposer l'élaboration d'un portail numérique favorisant la visibilité et la communication des fonds patrimoniaux conservés à la BCU de Fribourg. Les apports théoriques acquis grâce au cours en gestion de documentation et de bibliothèque, ainsi que ma fonction au service des usagers de la bibliothèque, m'ont rendu attentif à l'amélioration possible de la visibilité et de la communication de ces fonds, ce qui a motivé le choix de ce sujet. La Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg répond en effet à une double mission – patrimoniale et d'appui à la recherche universitaire. Les fonds patrimoniaux sont représentatifs de cette dualité et de cette complémentarité, ils intéressent la vie culturelle de la communauté, tout en étant des ressources essentielles pour la recherche historique concernant le canton.

Il est utile de signaler que ce travail a été élaboré dans un contexte de grands changements pour l'institution, le plus important étant son projet d'extension¹, auquel sont subordonnés d'autres travaux d'importance.

La première partie de ce travail proposera une réflexion sur la notion même de « patrimoine », dressera un état des lieux des fonds conservés à la BCU Fribourg et du fonctionnement des secteurs s'occupant de leur gestion. Cet état des lieux permettra également de mieux connaître les besoins de ces secteurs, la diversité de ce type de collections et les enjeux de leur mise en valeur. Il donnera également des pistes pour des solutions de valorisation de leurs fonds.

La seconde partie traitera de l'aspect numérique de la mise en valeur et de la communication des fonds patrimoniaux, et de la proposition d'un portail numérique qui leur serait spécifique. Nous commencerons par une brève introduction aux nouveaux services qui pourraient être proposés grâce au portail, pour arriver à deux exemples de plans différents. Il est nécessaire de souligner que nous n'aborderons l'aspect technique de ce projet que de façon très superficielle, car d'une part il ne fait pas partie de l'objectif premier que nous visons et que d'autre part cet aspect mériterait d'être développé de façon exhaustive dans un autre type de travail.

¹ Lien URL : <http://www2.fr.ch/bcu/n/100ans/default.htm>

I. PATRIMOINE

La notion de patrimoine est issue du vocabulaire juridique, et provient étymologiquement du terme latin « *patrimonium* », qui signifie « héritage du père ». Ce terme est en constante évolution, en particulier depuis les destructions causées par les deux guerres mondiales du xxe siècle, et la prise de conscience de la fragilité de cet héritage. Son sens a peu à peu dérivé, et ne s'applique plus seulement au domaine juridique, mais par analogie à des domaines aussi divers que la biologie (le patrimoine génétique), l'écologie (le patrimoine naturel), l'anthropologie (le patrimoine culturel immatériel). Les Etats ont ratifié plusieurs conventions de l'UNESCO, qui reconnaissent la préservation et la transmission de cet héritage comme des priorités¹.

1.1. Bibliothèque et fonds patrimoniaux

Qu'est-ce que ce terme signifie dans le domaine qui nous occupe, celui des bibliothèques ? Désigne-t-il plus particulièrement la fonction qu'elles remplissent en assurant leur mission *patrimoniale* de conservation et de transmission envers la communauté ? Ce terme qualifie-t-il certains fonds dits *patrimoniaux* dont les bibliothèques, entre autres institutions, assurent la conservation et la transmission ? Et si ce terme est utilisé pour les fonds documentaires, quelles sont les conditions pour qu'ils puissent être qualifiés de cet adjectif de *patrimonial* ?

Face à ces questions, il peut être salutaire de retourner aux origines du terme et de consulter les textes juridiques : la bibliothèque comme institution culturelle remplit certaines missions définies juridiquement, et les types de documents qu'elle se doit de conserver et de transmettre sont eux aussi définis dans ces textes.

Dans le cadre plus large de la mission qui est dévolue à l'Etat :

« *L'Etat contribue à la protection du patrimoine culturel en participant à la conservation et à la mise en valeur de ce patrimoine* »².

Dans le cadre des buts assignés à la Bibliothèque cantonale en tant qu'institution culturelle :

« *La Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg a pour buts :*

- *de constituer une documentation fribourgeoise et d'en tenir à jour une bibliographie*
- *d'acquérir, de conserver, de recenser et de rendre accessibles au public des manuscrits appartenant au patrimoine culturel fribourgeois*
- *d'acquérir, de conserver, de recenser et de rendre accessibles au public des documents audiovisuels présentant un intérêt culturel et produits par l'Etat, ses établissements et leurs services, ou remis par des tiers*
- *de veiller et de contribuer à la sauvegarde de fonds privés, d'importance historique et scientifique* »³.

¹ Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

² Loi du 24 mai 1991 sur les affaires culturelles (RSF 480.1 Art. 4, al. 1).

³ Loi du 2 octobre 1991 sur les institutions culturelles de l'Etat (RSF 481.01 Art. 22, al. d) à g)).

Dans le cadre de la définition des documents patrimoniaux, en tant que biens culturels :

« L'expression bien culturel désigne un objet, immeuble ou meuble, ancien ou contemporain, qui présente, pour la communauté, de l'importance comme témoin de l'activité spirituelle, de la création artistique et de la vie sociale »¹.

Nous voyons que selon ces textes, l'interprétation du domaine incluant des objets désignés comme biens culturels ou patrimoniaux, peut être très large. Concrètement, lorsque que l'on considère les collections patrimoniales des bibliothèques, différentes approches sont possibles : par exemple une catégorisation « typologique » et une catégorisation « thématique »².

1.1.1. Catégorisation typologique :

- Livres anciens³ et incunables
- Manuscrits et tapuscrits⁴
- Collections iconographiques : photographies, cartes, plans, estampes, gravures
- Bibliophilie : livres précieux, livres d'art

1.1.2. Catégorisation thématique :

Le document fait partie d'un ensemble et cet ensemble acquiert une valeur patrimoniale, par exemple la constitution d'un fonds régional, ou un fonds consacré à un auteur particulier.

1.1.3. Catégorisation « mixte »

Selon Raphaële Mouren⁵, afin de pouvoir travailler avec des collections plus récentes, il serait intéressant de penser les fonds de façon différente et plus large, et de considérer comme patrimoniaux tous les documents que l'on acquiert en vue d'une conservation à long terme. A partir de cette définition, le terme « patrimonial », dépend davantage d'une politique d'acquisition, de conservation et de communication clairement établie par l'institution sur la base des missions qui lui sont attribuées par les instances gouvernementales.

En appliquant cette définition large, il serait ainsi possible de concilier les approches typologique et thématique et de repenser les fonds de façon différente : par exemple, enrichir un fonds local ancien avec des documents récents sur le même sujet, des partitions musicales d'un compositeur local avec des CD d'interprètes actuels et des documents audio-visuels sur le même sujet.

¹ Loi du 7 novembre 1991 sur la protection des biens culturels (RSF 482.1 Art. 3, al. 1).

² Mouren, Raphaële (sous la dir.) (2007) : Manuel du patrimoine en Bibliothèque. Paris. Editions du cercle de la librairie. Coll. « Bibliothèques ». p. 26-27.

³ La frontière de l'ancien est floue, souvent évaluée à une centaine d'années. A la BCU de Fribourg, sont considérés comme anciens : les documents d'avant 1850, et les Friburgensia d'avant 1900.

⁴ Tapuscrit : texte dactylographié.

⁵ Mouren, Raphaële (sous la dir.) (2007) : *ibid.*, p. 27.

1.2. Présentation des fonds patrimoniaux de la BCU Fribourg

La BCU possède des fonds patrimoniaux importants, tant en quantité qu'en qualité, composés de différents types de documents, sur des formats et des supports très hétérogènes. La gestion de ces fonds désignés comme « collections spéciales » est partagée entre trois secteurs :

- Le secteur des manuscrits, incunables et archives.
- Le secteur des documents imprimés.
- Le secteur des documents audiovisuels.

Afin de dresser un état des lieux et de mieux cerner leur fonctionnement et leurs besoins, nous avons procédé à des entretiens avec les responsables des trois secteurs concernés, en leur soumettant un questionnaire¹.

Les responsables des trois secteurs s'accordent sur différents points : ils considèrent comme positive l'intensification de leur collaboration grâce à des projets comme l'extension future de la BCU et la mise en place d'un groupe de travail « bibliothèque électronique »². Ils souhaitent également que leurs secteurs collaborent davantage en réalisant des projets communs, et en améliorant la visibilité de leurs collections.

Leur souhait commun est l'augmentation des moyens mis à leur disposition, tant en dotation en personnel qu'en ressources matérielles, financières et espaces alloués à leur personnel et à leurs collections. En effet, de nombreux fonds imprimés anciens ne sont pas inventoriés, certains catalogues de collections ne sont pas édités et donc peu accessibles au public, et la place de stockage allouée, en particulier aux documents audiovisuels, n'est plus suffisante.

Le fonctionnement des trois secteurs est comparable dans le sens où les moyens étant limités, ils doivent choisir certains fonds à rendre visibles prioritairement, selon certains critères, comme par exemple l'importance scientifique, l'importance pour l'institution elle-même et l'attraction envers le public. L'agrandissement de leurs fonds se fait en premier lieu par donation, pour les Friburgensia par dépôt légal, et également par l'acquisition de documents.

En ce qui concerne la conservation et la communication des documents numérisés, la BCU les dépose sur le serveur RERO DOC³, les documents iconographiques sont quant à eux déposés sur un serveur de l'Etat de Fribourg. La numérisation des documents est plus ou moins avancée selon les secteurs et les types de documents conservés, le secteur audiovisuel étant le plus avancé dans cette démarche.

¹ Par souci de lisibilité, le résultat des entretiens a été condensé dans notre texte. Pour consulter le texte complet se référer à l'annexe n° 1 : « Questionnaire soumis aux responsables des collections spéciales ».

² Groupe de travail interne à la BCU, mis en place le 31.08.2009 sur décision d'établir une « stratégie bibliothèque électronique » et qui conduit une réflexion sur les changements à favoriser dans le cadre de l'évolution numérique de l'accès à l'information.

³ RERO DOC est la bibliothèque numérique du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) et du Tessin. Elle a été créée en 2005 pour promouvoir, préserver et rendre publiques la littérature scientifique des institutions participantes ainsi que les collections numérisées des bibliothèques RERO. Elle offre une plateforme de dépôt de publications pour les chercheurs des universités et autres institutions membres. Lien URL : <http://doc.rero.ch/>

Les trois secteurs de la BCU collaborent également à différents projets nationaux. Dans le cadre de la Bibliothèque électronique suisse : à e-codices¹, des documents sont également déposés sur e-rara², à la Bibliothèque nationale dans le « catalogue collectif suisse »³ et dans e-Helvetica pour le projet pilote « Archives Web Suisse »⁴ pour l'archivage des sites web fribourgeois, ainsi que sur le portail « notre histoire »⁵ de la TSR. Des émissions radiophoniques sur le patrimoine fribourgeois ont été numérisées en collaboration avec la RSR et MEMORIAV⁶ et ne sont accessibles que sur poste d'écoute dédié. D'autres participations sont en projet, par exemple à retro.seals⁷ pour des revues scientifiques historiques fribourgeoises (« Les Annales fribourgeoises » et les « Freiburger Geschichtsblätter »), à MEMOBASE⁸ pour les images. Ces collaborations permettent de rendre visibles les documents tout en déléguant certaines tâches qui peuvent être trop lourdes pour l'institution. Toutefois, comme le souligne le groupe de travail « bibliothèque électronique » de la BCU, les inconvénients en sont les coûts, la perte de visibilité de l'institution, la pérennité de la conservation qui n'est pas garantie et la fragmentation des fonds patrimoniaux entre autant de projets que de types de fonds.

Les responsables des trois secteurs patrimoniaux sont favorables à ces collaborations externes, en soulignant toutefois que cette démarche devrait être parallèle à une mise à disposition « interne », sur les serveurs RERO DOC et de l'Etat de Fribourg, et à la création d'une bibliothèque numérique propre.

1.2.1. Le secteur des manuscrits, incunables et archives

Les fonds de ce secteur sont composés de :

- 181 manuscrits du Moyen Âge.
- 2000 manuscrits du xvi au xx^e siècle.
- 550 incunables.
- 78 fonds d'archives.
- 5000 cartes et plans.
- 8 fonds de compositeurs fribourgeois.

La dotation en personnel est d'un poste de responsable à 100 %, un poste à 50 % pour les fonds musicaux et de deux à trois stagiaires en formation.

Le personnel du secteur s'occupe au moment de l'entretien, prioritairement des archives et de la bibliothèque de la famille « de Castella ». Il s'agit d'inventorier et de cataloguer ce fonds très riche, composé de documents typologiquement divers, dont

¹ 10 manuscrits du moyen âge appartenant à la BCU ont été numérisés gratuitement dans le cadre du projet e-codices. Lien URL : <http://e-codices.unifr.ch/fr>

² 46 imprimés du XVI^e siècle appartenant à la BCU ont été numérisés par la bibliothèque de Genève dans le cadre du projet e-rara. Lien URL : <http://www.e-rara.ch>

³ 310 affiches fribourgeoises sont visibles sur le CCS.

Lien URL : <http://ccsa.admin.ch/cgi-bin/gw/chameleon?skin=affiches&lng=fr-ch>

⁴ Lien URL : http://www.nb.admin.ch/nb_professionnel/01693/index.html?lang=fr

⁵ 50 photos et 4 films appartenant à la BCU sont visibles sur le site « notre histoire ».

Lien URL : <http://www.notrehistoire.ch/>

⁶ Lien URL : http://fr.memoriav.ch/html/fr/home/son/projets_term.htm

⁷ Lien URL : <http://retro.seals.ch/digbib/home>

⁸ Lien URL : <http://fr.memoriav.ch/memobase/introduction/default.aspx>

un fonds en architecture contenant des plans et des dessins, ceci dans une base de données électronique.

Il est également prévu de faire migrer 30'000 notices de documents, qui sont pour le moment accessibles uniquement dans des inventaires, catalogues inédits et fichiers manuels, dans le catalogue RERO, le but étant de les rendre accessibles. Il n'existe pas de politique planifiée de numérisation dans le secteur, le responsable privilégie la conservation à long terme et dans ce but, la première étape est le micro-filmage systématique des documents. Il est toutefois possible de numériser des documents à la demande, ainsi que, comme mentionné précédemment, dans le cadre de projets spécifiques.

Parmi les fonds que le responsable souhaiterait particulièrement valoriser, selon les critères d'intérêt scientifique et public, il privilégierait le fonds « de Castella ».

1.2.2. Le secteur des documents imprimés

Les fonds de ce secteur sont composés de 190'000 documents imprimés anciens et des Friburgensia : 3'000 documents anciens (1585-1900), environ 7'000 documents de 1900 à nos jours (en constante augmentation) dont les documents provenant du dépôt légal¹, la presse fribourgeoise et la documentation « grise » (publications éphémères de collectivités fribourgeoises).

La documentation fribourgeoise ainsi constituée est répertoriée dans la Bibliographie fribourgeoise². La Chronique fribourgeoise³ élaborée par la Société d'histoire du Canton de Fribourg et publiée par la BCU, recense les principaux événements relevés dans la presse, qui ont marqué la vie du Canton durant l'année. Les principaux journaux fribourgeois sont disponibles en libre accès. Les journaux sont microfilmés, numérisés (en l'état jusqu'aux années 1920) et accessibles en ligne sur RERO DOC.

La dotation en personnel est d'un poste de responsable à 100 %, d'un poste pour le catalogage et la bibliographie fribourgeoise à 100 %, d'un poste à 50 % pour le dépôt légal, de deux postes à 100 % pour la reliure, d'un poste à 50 % pour le cotage et autres tâches et de stagiaires en formation.

Les projets en cours sont nombreux, en plus des tâches énumérées ci-dessus :

- Traitement de la partie bibliothèque du fonds « de Castella ».
- Agrandissement de « l'Espace fribourgeois », lors de l'extension de la BCU : mise à disposition de 10'000 volumes en libre accès. Ce projet nécessite un gros travail en amont de reclassification des documents.
- Projet de numérisation de l'ensemble de la presse fribourgeoise : mise en place d'une association afin de planifier et de financer la numérisation de la totalité des journaux fribourgeois.

¹ Dépôt obligatoire des imprimés et enregistrements destinés au public, produits sur le territoire fribourgeois, ou dont l'auteur, l'éditeur ou le producteur est domicilié dans le Canton. Régi par la Loi sur la protection des biens culturels du 7 novembre 1991, art. 28-29

² Lien URL : http://www2.fr.ch/bcu_netbiblio/

³ Lien URL : <http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=2742>

La responsable projette la planification à long terme de la numérisation des Friburgensia. Elle signale également que certains documents sont déjà numérisés mais ne sont pas encore mis ligne, par exemple les documents numérisés à la demande d'utilisateurs et certaines années de la presse fribourgeoise. Ceci est dû à des manques de ressources en personnel ou des questions procédurales de mise en ligne sur le serveur RERO DOC.

Il reste un gros travail de mise à disposition des fonds du secteur : certains fonds ne sont pas catalogués, certains documents sont inventoriés sur des listes encore non publiées (comme par exemple la documentation « grise » et les nécrologies de personnalités fribourgeoises).

Le secteur est dynamique en ce qui concerne la valorisation de ses fonds :

- Mises en valeur thématiques sous la forme d'expositions.
- Publication de catalogues.
- Documents accessibles en libre accès dans l'Espace fribourgeois.
- Mise en place d'une vitrine d'exposition pour le dépôt légal.
- Collaboration avec l'Université sous la forme de séminaires.
- Visites guidées et conférences.
- Articles sur les « Nova Friburgensia » paraissant dans BCU Info¹.

Parmi les fonds que la responsable souhaiterait particulièrement valoriser, selon les critères mentionnés précédemment d'intérêt scientifique et public ainsi que de valeur esthétique de l'iconographie, elle mentionne :

- Le fonds « de Castella ».
- Le fonds de la « Société de lecture ».
- La documentation de la construction de la ligne de rail Fribourg-Lausanne.
- Les fonds des couvents des Capucins et de la Visitation.
- Les cartes de l'Ancien régime.

1.2.3. Le secteur des documents audiovisuels

Ce secteur a été créé en 1989 par le Conseil d'Etat avec pour mission la sauvegarde du patrimoine audiovisuel du canton. Les fonds sont composés de :

- 1'200'000 photographies (sous divers supports et formats : tirages papier, diapositives, négatifs souples ou plaques de verre).
- Près de 20'000 cartes postales.
- Environ 2'500 affiches.
- 500 estampes et gravures.
- Des films cinématographiques (58 films de professionnels, 371 provenant d'amateurs).
- Des fonds sonores (400 disques vinyles, 1'200 CD, supports divers).
- 2'200 documents vidéo.
- Les documents audiovisuels issus du dépôt légal (850 CD, 50 DVD).

¹ Publication interne de la BCU paraissant en principe trois fois par an.
Lien URL : <http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=1244>

La dotation en personnel est d'un poste de responsable à 100 %, d'un poste à 100% de collaborateur scientifique, d'une poste à 100% de collaborateur technique, d'un mandat à 100% de bibliothécaire à durée déterminée et de stagiaires en formation.

Les projets en cours sont le traitement, la numérisation et la communication des grands fonds photographiques, cinématographiques et des archives sonores :

- Les grands fonds de photographes professionnels fribourgeois : « Johann et Jean Mülhauser », « Benedikt Rast », « Jacques Thévoz » et « Léo et Micheline Hilber ».
- Les fonds photographiques d'institution ou d'entreprise comme le « CIRIC », les archives photographiques des TPF et du Club alpin.
- Les fonds d'images animées de professionnels et d'amateurs.

La numérisation des photographies se fait après un pré-inventaire et la sélection d'images significatives, ce qui peut représenter une masse de travail importante, par exemple pour un fonds comme celui de « Mülhauser » qui contient 700'000 images dont ont été sélectionnées 4'000 clichés. L'état actuel est de 30'000 photographies numérisées dont 17'500 cataloguées et accessibles en ligne. La procédure est la suivante : chaque image sélectionnée doit être documentée (nom du fichier, numérotation du négatif, lieu, date, légende) avant d'être numérisée en cinq formats, par une entreprise externe. Elle est ensuite stockée sur le serveur de l'Etat de Fribourg, ainsi que sur différents supports¹.

La numérisation des documents sonores et vidéo est réalisée (sauf les disques sur support vinyle). Les documents sont stockés à la fois digitalement et sur DVD pour la consultation, ils sont accessibles en ligne via le catalogue.

La mise à disposition des fonds du secteur et leur valorisation sont réalisées par l'accès sur le catalogue en ligne des photographies et cartes postales, qui peuvent être commandées par les utilisateurs. Le secteur est responsable de l'organisation des activités culturelles : expositions, publications, conférences, « Enquête photographique fribourgeoise »².

Les fonds à valoriser sont ceux déjà mentionnés des photographes d'importance historique pour le Canton, ainsi que ceux du Club alpin et des TPF pour l'attrait du public, et pour les fonds d'images animées, celui très riche de « Hugo Corpataux » cinéaste professionnel.

Il faut souligner que le responsable du secteur assure également la coordination des trois secteurs patrimoniaux et la fonction d'adjoint du directeur. Le responsable souligne qu'il remplit sa mission en organisant l'animation culturelle de l'institution et ainsi en contribuant à la mise en valeur de sa mission patrimoniale et culturelle envers la communauté.

¹ Fedrigo, Claudio (2006) : Les fonds photographiques de la BCU. Dans : BCU info N°54, pp. 15-20.

Lien URL : http://www2.fr.ch/bcu/n/actuel/BCU_info/info_54.pdf

² Lien URL: <http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=169>

1.3. Bilan des entretiens

Nous voyons que les actions de valorisation et de communication des fonds sont réalisées dans la mesure des ressources disponibles, la collaboration entre les secteurs fonctionne et les réflexions du groupe de travail « Bibliothèque électronique » sont en cours. Les responsables sont en accord sur les points suivants :

- La nécessité de mettre en valeur et de rendre plus accessibles leurs collections et donc de visibiliser l'institution qui les possède.
- La nécessité d'améliorer les prestations de l'institution en matière de bibliothèque numérique.
- La nécessité de réorganiser l'accès à leurs documents sur le site internet.

Pour arriver à ce but il serait possible, à notre avis, d'envisager les mesures suivantes :

- Considérer les fonds patrimoniaux comme un ensemble à valoriser, au-delà des types de documents gérés par les différents secteurs.
- Intensifier les collaborations entre les secteurs concernés, en élaborant des ensembles thématiques contenant différents types de documents.
- Mettre en place une bibliothèque numérique patrimoniale propre à l'institution afin d'assurer la conservation des documents numérisés et une communication optimale envers le public.
- Améliorer la visibilité de l'accès aux fonds patrimoniaux sur le site internet de l'institution.
- Adopter une stratégie de numérisation des documents (définition des critères de sélection des documents, planification à long terme).

Un pas significatif dans cette direction serait la mise en place d'un portail numérique spécifique aux fonds patrimoniaux et la réorganisation de la présentation des collections accessibles en ligne.

Dans la seconde partie de ce travail, nous allons présenter cet aspect de mise en valeur numérique.

II. MISE EN VALEUR ET COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Consécutivement aux entretiens individuels retranscrits précédemment, les responsables des secteurs patrimoniaux se sont réunis, afin d'explicitier leurs attentes par rapport à la mise en place d'un portail numérique propre à leurs collections. Il s'est avéré que leurs conceptions et leurs attentes étaient passablement hétérogènes, en particulier sur les points suivants :

- Genre de portail numérique à mettre en place : spécifique au patrimoine fribourgeois ou plutôt au patrimoine en général.
- Priorité ou non-priorité à donner à la numérisation de leurs fonds.

Ces conceptions différentes sont en lien avec les types de fonds conservés dans les différents secteurs, la politique de numérisation adoptée ou souhaitée par les responsables ainsi que leur conception du genre de communication adéquate à leurs collections. Cette hétérogénéité renvoie à notre avis plus généralement aux différentes définitions du patrimoine évoquées précédemment, aux missions de la bibliothèque et au rôle même des professionnels y exerçant leur activité.

Il serait judicieux, pour qu'une politique cohérente soit adoptée dans l'ensemble des secteurs de l'institution, qu'une prise de décision au plus haut niveau soit communiquée officiellement et explicitement, définissant à la fois la mission de l'institution, sa conception du patrimoine, sa politique de numérisation, bref sa stratégie à long terme¹.

Afin de proposer un portail qui ne soit pas trop irréaliste, nous avons également consulté le responsable du secteur informatique de la BCU, qui nous a fait part de ses réflexions et qui a élargi la perspective de ce travail en le replaçant dans un contexte plus large.

Avant de proposer nos deux plans de portails numériques pour les fonds patrimoniaux, nous exposerons brièvement certaines nouvelles applications, qu'il serait à notre avis judicieux de pouvoir proposer dans ce nouvel accès. Ces technologies induisent (ou sont induites ?!) par un état d'esprit un peu différent de celui qui prévaut encore dans beaucoup de bibliothèques, où l'utilisateur est cantonné dans un rôle passif de consommateur des services, que la bibliothèque veut bien lui accorder. Le changement à effectuer serait la construction d'une relation entre un usager impliqué dans l'élaboration des services et l'institution qui les propose et où l'évaluation des services proposés tiendrait compte de leur utilisation par les usagers².

¹ Cette réflexion pourrait prendre la forme d'une charte ou d'un plan stratégique. Pour illustration :

- Charte de la médiathèque Valais.
Lien URL : <http://www.mediathèque.ch/valais/charte-mdiathque-valais.html>
- Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques (France).
Lien URL : <http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html>
- Plan stratégique de la Library of Congress.
Lien URL : http://www.loc.gov/about/strategicplan/strategic_plan2011-2016.pdf

² **Michel, Jean** (2008) : De la nécessité d'un (re)positionnement stratégique des services info-documentaires. Dans : Documentaliste – Sciences de l'information - Volume 45 : n° 1 / février 2008, pp.44-46.

2.1. Vers une bibliothèque 2.0¹

L'évolution décrite précédemment serait favorisée par un portail orienté vers l'utilisateur, attractif et possédant des outils web 2.0 invitant à la participation des individus. Nous pensons à des applications comme les suivantes :

- Appels au dépôt de documents (photographies, documents de familles, etc.) en lien avec par exemple un dossier thématique en construction.
- Guichet de questions sur le patrimoine (info-desk).
- Blog d'actualités du secteur patrimonial.
- Veille par flux RSS², podcasts, videocasts.
- Espaces sur les réseaux sociaux (Librarything³ / Flickr⁴ / Facebook⁵ / Twitter⁶).
- Tags participatifs sur del.icio.us⁷.
- Outils d'autoformation à la recherche de documents dans le portail.

Cette ouverture vers le public et l'utilisation de ces outils participatifs positionnerait la bibliothèque comme lieu de culture et d'échanges à l'intérieur de la communauté.

Nous sommes conscients que cette utilisation des applications web 2.0 ne devrait pas être spécifique au portail patrimonial, mais le travail que nous présentons ici propose une solution pour les secteurs concernés par les fonds patrimoniaux. L'utilisation des nouvelles technologies, et d'un OPAC nouvelle génération, ainsi que le changement de perspective envers l'utilisateur doivent faire partie de la stratégie générale de l'institution, et relèvent d'une décision politique de la direction, impliquant l'allocation de nouvelles forces de travail et de ressources pour ces projets. Ces applications ne sont en effet pas techniquement compliquées ni onéreuses à mettre en place, mais exigent des ressources humaines, afin d'être simplement alimentées en contenus.

2.1.1. Exemples de portails ayant intégré des outils web 2.0 :

Illustration n°1 : Médiathèque du Valais⁸

L'exemple de la Médiathèque Valais, est intéressant pour les points suivants :

- Mise en valeur de la mission patrimoniale : « Cliquez Valais ! ».
- Utilisation des outils web 2.0 (flux RSS, podcast, médias sociaux).
- Bibliothèque numérique (tutoriels, expositions virtuelles).

¹ « L'expression "bibliothèque 2.0" désigne un modèle, aux limites imprécises, de modernisation des services de bibliothèques ». Lien URL : http://www.bibliopedia.fr/index.php/Biblioth%C3%A8que_2.0

² Flux RSS de la Hennepin County Library. Lien URL : <http://www.hclib.org/pub/search/GetThisFeed.cfm?FeedURL=http%3A%2F%2Fwww.hclib.org%2Frss.xml>

³ Librarything de la Bibliothèque du Département d'études françaises – UWO. Lien URL : http://www.librarything.fr/profile/French_UWO

⁴ Flickr de la Library of Congress. Lien URL : http://www.flickr.com/photos/library_of_congress/

⁵ Page Facebook de la Bibliothèque de Toulouse: Lien URL : <http://www.facebook.com/bibliotheque.toulouse?sk=wall>

⁶ Twitter de la Library of Congress. Lien URL : <http://twitter.com/#!/librarycongress>

⁷ Page Delicious des Bibliothèques de Genève.

Lien URL : <http://www.delicious.com/bgereference?settagview=list>

⁸ Voir : Annexe n°2 – Illustration n°1

Illustration n°2 : Bibliothèque municipale de Lyon¹

L'exemple de la Bibliothèque municipale de Lyon sert à illustrer l'engagement de l'institution dans la vie de la région, son dynamisme, les services innovateurs aux usagers :

- « Guichet du savoir ».
- « Points d'actu ».
- Blog des arts vivants.

Illustration n°3 : Médiathèque de Dole²

L'exemple de la Médiathèque de Dole est intéressant pour son utilisation des nouvelles technologies en particulier dans le secteur « Bibliothèque patrimoniale numérique », la mise en ligne d'expositions virtuelles animées.

Après ces exemples, nous exposerons nos propositions de plans de portail et les possibilités concrètes de leur réalisation, la solution que nous privilégions et les raisons qui orientent notre choix.

2.2. Exemples de portails numériques spécifiques aux fonds patrimoniaux

Nous avons parlé dans la partie « patrimoniale » des différentes coopérations en cours avec les portails professionnels (e-rara, e-codices, etc.). Il est évident que la mise en place de ce portail ne remettrait pas en cause ces collaborations.

2.2.1. Proposition n°1 : « Fonds patrimoniaux »³

Cette proposition répond au souhait de mise en valeur de l'ensemble des fonds patrimoniaux conservés à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Points positifs :

- Vue d'ensemble des collections patrimoniales.
- Ouverture vers toutes les collections patrimoniales disponibles.

Points négatifs :

- Identité peu marquée.
- Structure peu claire.

¹ Voir : Annexe n°2 – Illustration n°2

² Voir : Annexe n°2 – Illustration n°3

³ Voir : Illustration 2.4., p. 17

2.2.2. Proposition n°2 : « Friburgensia »¹

Cette structure prend l'option d'une mise en valeur spécifique aux fonds patrimoniaux fribourgeois.

Points positifs :

- Identité marquée.
- Attractif pour le public.
- Ouverture possible vers d'autres institutions culturelles.

Points négatifs :

- Ne met pas en valeur tous les fonds patrimoniaux.

A notre avis, le choix de la seconde proposition aurait l'avantage de poser clairement l'identité patrimoniale fribourgeoise de l'institution et pourrait devenir une référence pour la recherche de documentation pour toute la communauté et c'est vers cette solution que va notre préférence.

2.3. Pistes de réalisation concrète

Une fois le choix « identitaire » arrêté, la question de la réalisation concrète se pose et en particulier la relation du portail spécifique aux fonds patrimoniaux avec le site internet de l'institution. Il faut souligner que l'identité même du site internet propre à l'institution est remise en question par l'administration cantonale, qui souhaiterait l'intégrer à son propre site. Ce contexte n'est pas favorable à l'innovation technique, qui serait pourtant nécessaire à ce point de développement des nouvelles technologies de l'information. Deux options se présentent : une intégration du portail patrimonial dans le site de l'institution ou un portail indépendant du site existant. Les deux options sont réalisables avec leurs points positifs et négatifs que nous passons en revue ci-après. A notre avis, le portail indépendant aurait les avantages principaux d'une identité fribourgeoise plus marquée, avec peut-être le désavantage d'une certaine « désolidarisation » par rapport à l'institution.

2.3.1. Intégration du portail patrimonial dans le site de l'institution

Points positifs :

- Simplicité de la mise en place.
- Coûts moindres.

Points négatifs :

- Identité peu marquée.
- Graphisme limité.
- Adaptation forcée à la rigidité du site existant.

¹ Voir : Illustration 2.5., p.18

2.3.2. Portail patrimonial indépendant du site existant

Points positifs :

- Identité marquée.
- Graphisme différent.
- Plus de souplesse dans la structure.
- Ouverture possible vers d'autres institutions culturelles.

Points négatifs :

- Mise en place plus lourde.
- Problèmes techniques de liens entre les applications du site existant et le portail.
- Coût plus élevé.
- Séparation marquée du volet patrimonial risquant de rompre l'équilibre « cantonal et universitaire » de la BCU Fribourg.
- Maintenance de deux sites au lieu d'un seul

2.3.3. Ressources matérielles et humaines

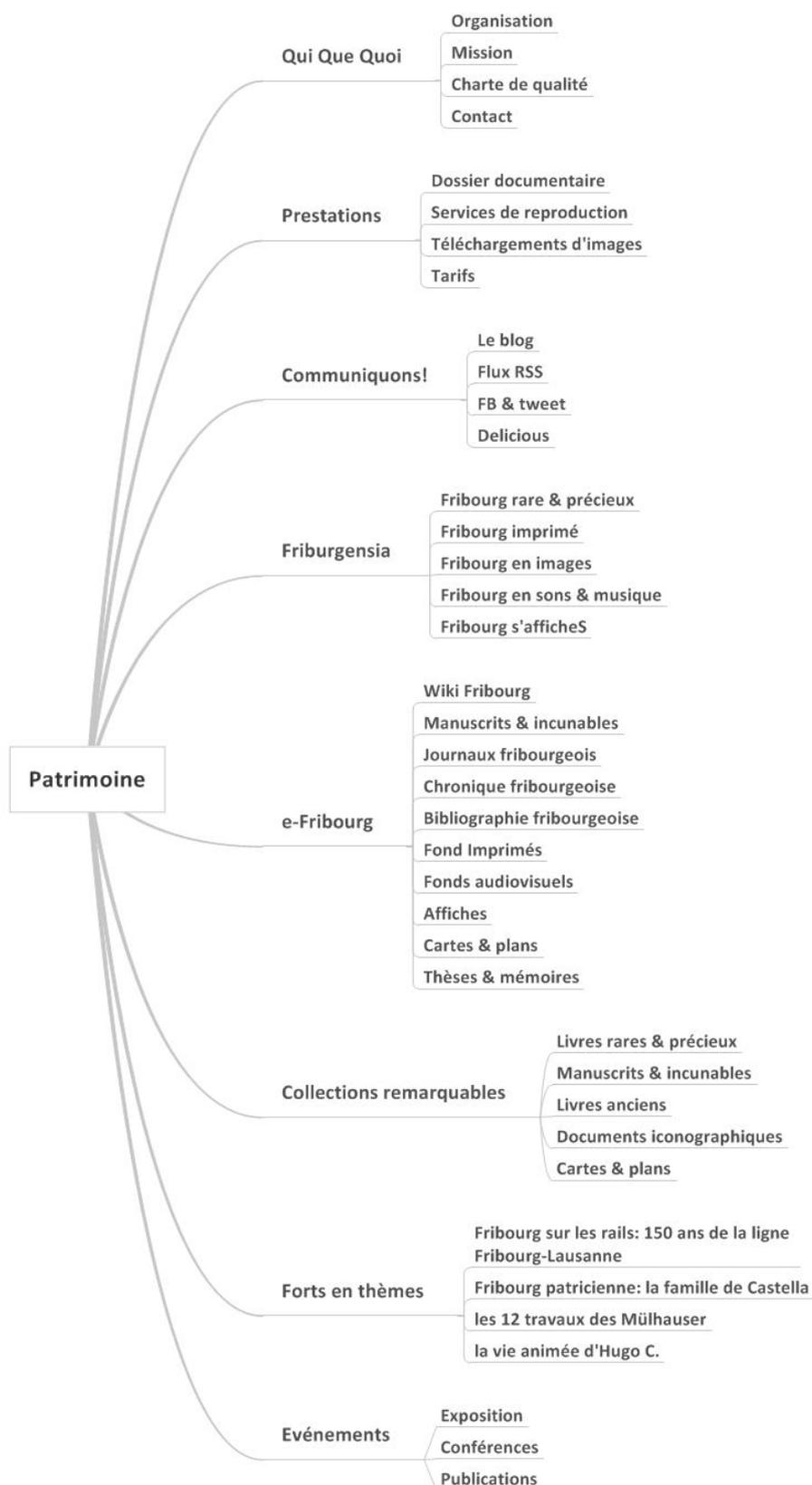
Dresser un business-plan pour ce projet de portail dépasse les compétences de l'auteure et les ambitions de ce travail. Toutefois dans le cas, idéal à notre avis, où la solution du portail « Friburgensia » serait choisie et présentée de façon indépendante, une piste pour obtenir des ressources permettant sa réalisation serait d'ouvrir le portail à la collaboration avec d'autres institutions du Canton.

Une autre solution serait de créer un portail patrimonial cantonal dont la BCU serait un partenaire parmi d'autres. Cela aurait l'avantage de regrouper les ressources et de répondre à la nécessité de l'archivage pérenne qui préoccupe de nombreuses institutions. Avec le désavantage majeur de la lourdeur et de l'inertie de l'administration, qui repousse la concrétisation de ce projet dans un avenir lointain¹.

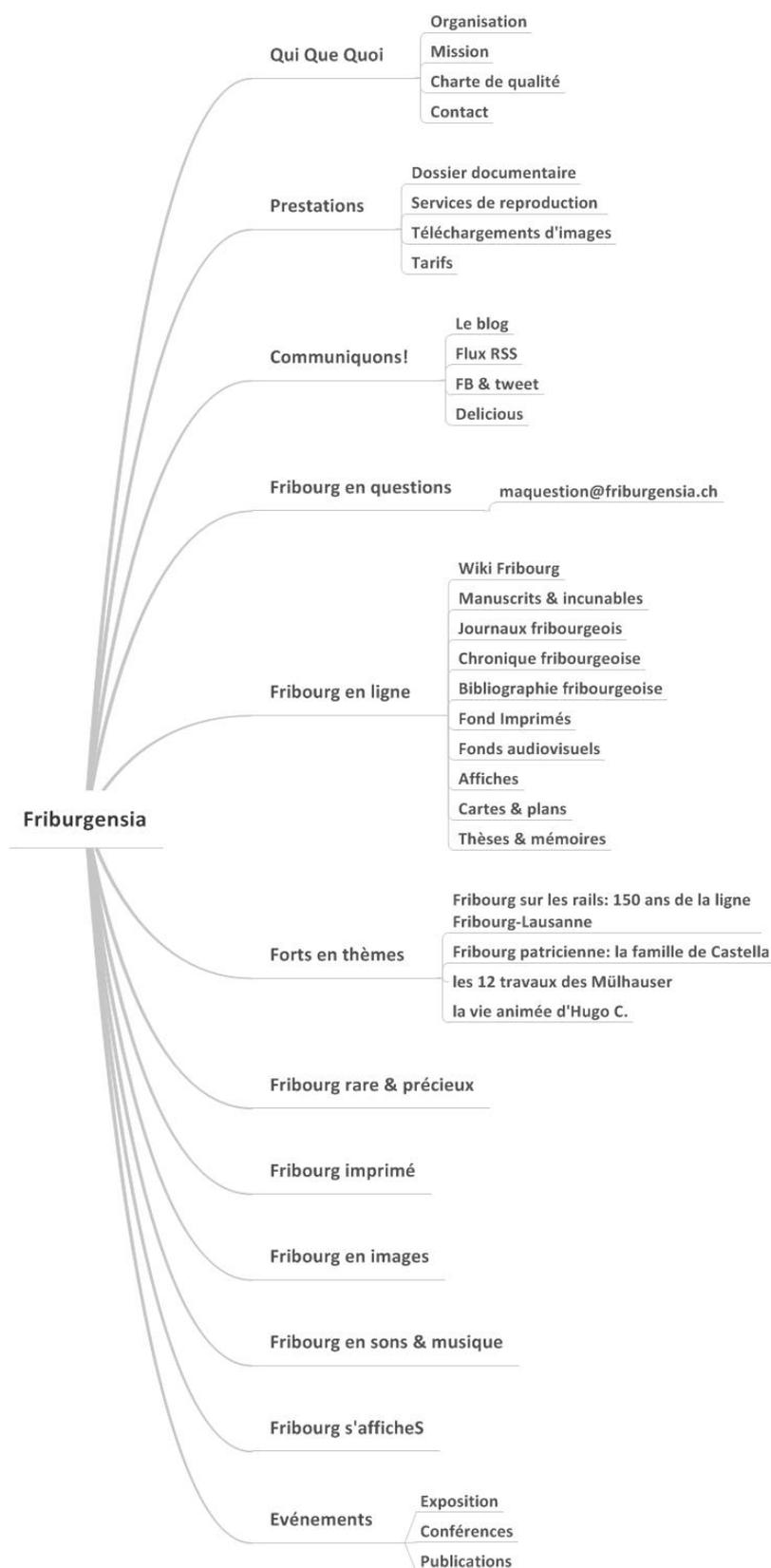
La collaboration entre différents partenaires culturels aurait l'avantage de créer des synergies et une dynamique forte bénéfiques aux institutions qui y participeraient, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté.

¹ Une réflexion allant dans ce sens est en cours avec le projet WikiFribourg, mais avec des buts et des moyens différents de la solution préconisée ici.

2.4. Illustration proposition n°1 : « Fonds patrimoniaux »



2.5. Illustration proposition n°2 : « Friburgensia »



III. CONCLUSION

La leçon que nous tirons de ce travail est que la mise en place d'un projet qui peut paraître simple au premier abord nous renvoie à des questions plus fondamentales, qui se posent à toutes les bibliothèques aujourd'hui. Nous pensons en particulier à la définition de leurs missions, la clarification de leur position par rapport aux collections qu'elles estiment devoir conserver, leur positionnement par rapport aux autres institutions et aux services qu'elles offrent et surtout la relation qu'elles souhaitent construire avec leurs usagers.

Nous défendons ici une définition large du patrimoine, incluant tous les documents acquis en vue d'une conservation à long terme. Cette définition a l'avantage de donner les moyens à l'institution de travailler sur des thématiques englobant différents types de documents, ainsi que de renforcer la collaboration entre les différents secteurs gérant les fonds patrimoniaux.

La mise en place d'un portail numérique spécifique aux fonds patrimoniaux fribourgeois positionnerait l'institution comme référence pour la recherche historique et en assurerait une meilleure communication envers le public.

La mise en valeur des fonds patrimoniaux que nous promouvons dans ce travail est à notre avis indispensable pour que la bibliothèque se positionne dans la communauté comme un lieu chargé d'histoireS pour son public, tant universitaire que cantonal.

IV. BIBLIOGRAPHIE

Littérature

Althaus, Priska (2011) : Bernensia-Portal, Das Konzept eines Fachinformationsportal zur Vermittlung des kantonalen Sammelschwerpunktes. Universität Zürich, Masterarbeit in Bibliotheks- und Informationswissenschaften.

Buntschu, Pierre (2011): Systèmes de gestion et d'accès à l'information en bibliothèque. Dans: Cours du Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque (2010-2011). Université de Fribourg. (document non publié).

Claerr, Thierry (sous la dir.) (2010) : Numériser et mettre en ligne, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB.

Fedrico, Claudio (2006) : Les fonds photographiques de la BCU. Dans : BCU info. Fribourg, N°54, pp. 15-20. Lien URL : http://www2.fr.ch/bcu/n/actuel/BCU_info/info_54.pdf

Grangier, Christelle (2008) : Numériser une collection patrimoniale, l'exemple de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. Genève : Haute école de gestion de Genève (HEG-GE). Travail de diplôme réalisé en vue de l'obtention du diplôme. Lien URL : <http://doc.rero.ch/record/11279?ln=fr>

Jacquesson, Alain ; Rivier, Alexis (2005) : Bibliothèques et documents numériques. Paris : Ed. du cercle de la librairie.

Michel, Jean (2008) : De la nécessité d'un (re)positionnement stratégique des services info-documentaires. Dans : Documentaliste – Sciences de l'information. Paris : A.D.B.S. Volume 45 : N° 1, pp.44-46.

Mouren, Raphaëlle (sous la dir.) (2007) : Manuel du patrimoine en Bibliothèque. Paris : Editions du cercle de la librairie. Coll. « Bibliothèques »

Liens internet

American Memory – page d'accueil : <http://memory.loc.gov/ammem/index.html>

Bibliopedia – Bibliothèque 2.0 : http://www.bibliopedia.fr/index.php/Biblioth%C3%A8que_2.0

Bibliothèque de Genève – page d'accueil : <http://www.ville-ge.ch/bge/>

Bibliothèque municipale de Lyon – page d'accueil : <http://www.bm-lyon.fr/>

Bibliothèque municipale de Lyon – guichet du savoir : <http://www.guichetdusavoir.org/>

Bibliothèque municipale de Lyon – blog : <http://www.bm-lyon.fr/artsvivants/spip.php?rubrique13>

Bibliothèque nationale suisse – catalogue suisse des affiches :

<http://ccsa.admin.ch/cgi-bin/gw/chameleon?skin=affiches&lng=fr-ch>

Bibliothèque nationale suisse – e Helvetica / projet « Archives Web Suisse » :

http://www.nb.admin.ch/nb_professionnel/01693/index.html?lang=fr

BCU Fribourg - BCU info :

<http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=1244>

BCU Fribourg - Bibliographie fribourgeoise :

http://www2.fr.ch/bcu_netbiblio/

BCU Fribourg - Chronique fribourgeoise :

<http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=2742>

BCU Fribourg – Fonds photographiques fribourgeois :

<http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=1884>

Conseil supérieur des bibliothèques de France – Charte :

<http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html>

Delicious - Page des Bibliothèques de Genève :

<http://www.delicious.com/bgreference?settagview=list>

e-codices :

<http://www.e-codices.unifr.ch/fr>

e-lib.ch :

<http://www.e-lib.ch/fr>

e-rara :

<http://www.e-rara.ch/>

Europeana – page d'accueil :

<http://www.europeana.eu/portal/>

Facebook - Page de la Bibliothèque de Toulouse:

<http://www.facebook.com/bibliotheque.toulouse?sk=wall>

Flick'r - page d'accueil:

<http://www.flickr.com/>

Flick'r - Library of Congress:

http://www.flickr.com/photos/library_of_congress/

Gallica – page d'accueil:

<http://gallica.bnf.fr>

Library of Congress – page d'accueil :

<http://www.loc.gov/index.html>

Library of Congress – Strategic Plan / Fiscal years 2011-2016:

http://www.loc.gov/about/strategicplan/strategic_plan2011-2016.pdf

Librarything - Bibliothèque du Département d'études françaises – UWO :

http://www.librarything.fr/profile/French_UWO

Médiathèque de Dole – page d'accueil :

http://www.dole.org/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=general_portal.xml

Médiathèque Valais – page d'accueil :

<http://www.mediatheque.ch/>

Médiathèque Valais – Charte :

<http://www.mediatheque.ch/valais/charte-mdiathque-valais.html>

MEMORIAV - MEMOBASE :

<http://fr.memoriav.ch/memobase/introduction/default.aspx>

MEMORIAV – projets :

http://fr.memoriav.ch/html/fr/home/son/projets_term.htm

Phonothèque suisse :

http://www.fonoteca.ch/index_fr.htm

Portail des bibliothèques du Haut-Rhin – page d'accueil :

<http://www.calice68.fr/calice68.fr/>

RERO DOC –

<http://doc.rero.ch/>

retro.seals :

<http://retro.seals.ch/digbib/home>

RSR – Notre histoire :

<http://www.notrehistoire.ch/>

Twitter – Page de la Library of Congress:

<http://twitter.com/#!/librarycongress>

UNESCO – Convention du patrimoine mondial :

<http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

Annexe n° 1 : Questionnaire soumis aux responsables des collections spéciales

Questions fonctionnement	Manuscrits, incunables et archives	Imprimés anciens	Audio-visuel
<p>1. De quelles ressources humaines et matérielles dispose votre secteur ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 poste de responsable 100% - 1 poste pour le fonds musical à 50 % - Stagiaires en formation 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 poste de responsable à 100 % - 1 poste de catalogage et liens dans la bibliographie fribourgeoise à 100 % - 1 poste pour le dépôt légal à 50 % - 2 postes à 100 % pour la reliure - 1 poste pour cotage et divers à 50 % - Stagiaires en formation 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 poste de responsable à 100 % - 1 poste de collaborateur scientifique à 100% - 1 poste de collaborateur technique à 100% - 1 poste de bibliothécaire à 100% à durée déterminée de type « mandat ». - Stagiaires en formation
<p>2. Quels sont les projets auxquels votre secteur collabore / souhaiterait collaborer ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les projets externes : e-rara, e-codices - Les projets internes : RERODOC <p>En ce moment le secteur s'occupe prioritairement du fonds « de Castella », composé d'archives et d'une bibliothèque de famille. Il s'agit d'inventorier et de cataloguer ce fonds dans une base de données électronique¹. La numérisation et l'inventaire dans cette base de données électronique d'un fonds architectural « Charles de Castella » contenant des plans et des dessins est également en cours.</p> <p>Il est prévu de faire migrer 30'000 notices de documents, pour le moment accessibles uniquement dans des inventaires, catalogues inédits et fichiers manuels, dans le catalogue RERO, le but étant de les rendre accessibles dans un seul et même catalogue.</p> <p>Le responsable fait remarquer qu'il trouve prioritaire que les documents conservés à la BCU soient accessibles et rendus visibles par l'institution et non grâce à des projets externes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projets externes : e-rara / webarchives - Projets internes : RERODOC (plan à long terme de numérisation Friburgensia + imprimés anciens) - Projet de numérisation de l'ensemble de la presse fribourgeoise : fondation d'une association pour réaliser ce projet. Questions à régler : juridiques (droit d'auteur etc), financières. - Les placards de l'évêché : documents déjà numérisés, à communiquer. - La bibliographie fribourgeoise - La chronique fribourgeoise : dépouille des quotidiens par rapport aux principaux faits historiques - La documentation fribourgeoise : « littérature grise » (publications éphémères comme flyers etc. de collectivités, de communes). - Le dépouillement des journaux pour nécrologies de personnalités : pour le moment inédit (wiki fribourg) - Projet Espace fribourgeois : agrandissement lors de l'extension de la BCU. Des 1000 documents présentés maintenant en accès-libre à 10'000 volumes. Nouvelle classification à mettre en place sur la base de la bibliographie fribourgeoise . - Clarification du mandat dépôt légal pour les documents nés numériques. - Participation à wikifr : projet de l'Etat de Fribourg de collaboration entre institutions culturelles (musées, archives, bibliothèques) - Participation à Retroseals : revues scientifiques numérisées en suisse, en parallèle à RERODOC. - Des documents numérisés à la demande ne sont pas publiés sur rerodoc (procédure longue, catégories restrictives) - La responsable ajoute que les documents communiqués grâce aux projets externes doivent être aussi accessibles sur RERODOC et que la localisation du document à la BCU doit être visible. 	<p>Projets externes : Catalogue suisse des affiches de la BN, Notrehistoire, MEMORIAV, prévus : MEMOBASE</p> <p>Projets internes : numérisation, conservation et mise à disposition des fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grands fonds de photographes professionnels fribourgeois : « Johann et Jean Mülhauser », « Benedikt Rast », « Jacques Thévoz » et « Léo et Micheline Hilber ». - d'entreprise comme le « CIRIC », les archives photographiques des TPF et du Club alpin. - Les fonds d'images animées de professionnels et d'amateurs. - Le dépôt légal audiovisuel <p>Organisation des activités culturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expositions Conférences Publications, Cineplus, « Enquête photographique fribourgeoise ».

¹ http://www.rero.ch/pdfview.php?section=communique&filename=JR09_projet_rero_3.pdf

<p>3. Comment décrivez-vous la collaboration entre les 3 secteurs composant « les collections spéciales » ?</p>	<p>Excellente, la collaboration s'est intensifiée depuis la mise en place d'un groupe de travail « Bibliothèque électronique » au sein de la BCU</p>	<p>La possibilité de séances régulières informelles existe, il est possible de discuter à tout moment avec le responsable des collections spéciales, qui à son tour, en tant qu'adjoint du directeur peut informer et discuter avec la direction. Des séances planifiées 3-4 fois année ont lieu entre les responsables et la direction. La responsable ajoute qu'elle souhaiterait que la collaboration soit intensifiée et la communication des projets en cours améliorée, surtout avec secteur audiovisuel, ceci afin de planifier des projets communs à long terme. La responsable souligne que grâce au projet d'extension de la BCU et la mise en place d'un groupe de travail « bibliothèque électronique », la collaboration s'est déjà intensifiée.</p>	<p>La collaboration est le fait de la coordination, assurée par le chef du COSAC La collaboration s'est centrée autour de l'extension (locaux et classification) et le groupe de travail bibliothèque électronique.</p>
<p>4. Auriez-vous des souhaits / des suggestions concernant le fonctionnement de votre secteur ?</p>	<p>Plus de dotation, tant en personnel qu'en moyens financiers. Ceci afin de pouvoir traiter l'ensemble des fonds, les conserver au mieux et les rendre visibles au public.</p>	<p>Dotation en personnel insuffisante, en particulier pour les Friburgensia, le dépôt légal ainsi que pour le catalogage.</p>	<p>Augmentation du personnel et des ressources, mais avant tout des espaces (de stockage et de travail).</p>

Questions sur les fonds	Manuscrits, incunables et archives	Imprimés anciens	Audio-visuel
1. Décrivez les types de fonds conservés dans votre secteur	181 manuscrits du moyen âge / 2000 manuscrits du XVIe au XXe siècle / 550 incunables / 78 fonds d'archives / 5000 cartes et plans / 8 fonds de compositeurs fribourgeois	190'000 documents imprimés anciens dont 555 incunables Les Friburgensias : 3000 documents anciens (1585-1900), environ 7000 documents de 1900 à nos jours (en constante augmentation), dont les documents provenant du dépôt légal La documentation « grise » : publications de collectivités fribourgeoises	1'800'000 photographies, 20'000 cartes postales, environ 2'500 affiches, 500 estampes et gravures, films cinématographiques (58 films de professionnels, 371 provenant d'amateurs), fonds sonores (400 disques vinyles, 1'200 CD, supports divers) et les documents audiovisuels issus du dépôt légal (850 CD, 50 DVD).
2. Quelle est la politique d'acquisition des fonds de votre secteur ?	Au fonds constitué s'ajoute essentiellement des donations et des achats selon la mission patrimoniale.	Donations. D'après le mandat de mission patrimoniale : achats de documents chez des antiquaires, dans des ventes aux enchères, des brocantes ou des privés.	Depôt légal, acquisition par don ou par achat de documents fribourgeois en privilégiant des fonds volumineux de professionnels, entreprises ou de famille. On privilégie les fonds « anciens » plutôt que les fonds « contemporains »
3. Quelle est la politique de numérisation de vos fonds ?	Avant de numériser, il est nécessaire de micro-filmer, afin d'assurer la conservation. Dans le cadre du projet e-codices une dizaine de manuscrits ont été numérisés gratuitement. Il est possible de numériser à la demande de lecteurs certains documents.	La responsable souligne que la mise en place d'une planification à long terme de la numérisation des Friburgensias et des imprimés anciens est nécessaire. En l'état actuel les monographies et périodiques déjà numérisés sont déposés sur RERO DOC, mais certains documents numérisés à la demande d'utilisateurs ne sont pas encore accessibles.	Budget pour la numérisation d'env. 2000-2500 photos et 100 affiches par année. Le choix est déterminé par les projets en cours, l'intérêt documentaire du fonds, son état et sa taille.
4. Quelle est la politique de valorisation de vos fonds ?	dans le cadre du projet « de Castella » une exposition est prévue.	<ul style="list-style-type: none"> - mises en valeur thématiques sous la forme d'expositions internes et externes (prêts de documents), - publications de catalogues, - espace fribourgeois - mise en place d'une vitrine pour le dépôt légal, - collaboration avec l'université sous la forme d'un séminaire sur l'histoire du livre - visites guidées, - conférences. - Exposition « de Castella » prévue, - article sur les « Nova friburgensia » dans BCU-info¹ - souhait de mise en place d'un portail numérique. 	Traitement-numérisation > visibilité sur le web : http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=1884 Expositions + publications : http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=114
5. Si vous deviez choisir 1 à 3 fonds à mettre prioritairement en valeur, quels seraient-ils ? quels seraient vos critères de choix ?	Prioritairement les fonds en résonance dans le public. Les manuscrits médiévaux, le fonds « de Castella » qui constitue un bel ensemble, très riche. Les critères seraient de susciter de l'intérêt et le but de rendre visible l'institution qui les possède.	En vue d'une valorisation numérique: le fonds de Castella, la Société de lecture, ouverture de la ligne Fribourg-Lausanne, le fonds du couvent des Capucins, les cartes de l'ancien régime. Critères : importance historique pour l'institution, scientifique. Intérêt de la part du public cantonal et universitaire. Critère esthétique : belles illustrations, belles gravures.	Les fonds les plus importants déjà mentionnés (Mülhauser/Rast/Thévoz/Hilber), le fonds cinématographique Hugo Corpataux.

Annexe n° 2 : Illustrations



Illustration n°1 : Médiathèque du Valais



Illustration n°2 : Bibliothèque municipale de Lyon

Portail de la médiathèque de Dole

www.dole.org/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=spe_portal_nostresors.xml&SYNCMENU=NOSTRESORS

médiathèque
Dole

Coups de coeur | Nouveautés | Pratique | Agenda | Bibliothèque numérique
Documents numériques | Actualité du web | Parcours thématiques

Bibliothèque numérique patrimoniale

Recherche

Toutes localisations

Tous les supports

+ de critères

Navigation

- CD
- Cédéroms
- Documents numérisés
- Imprimés
- Partitions
- Sites Web
- Vidéos / DVD

Liens utiles

- Ville de Dole
- Animation du patrimoine
- Infos pratiques

Bibliothèque numérique patrimoniale

Contenu

Cartes postales et photographies anciennes, estampes, dessins numérisés, peintures, cartes et plans...

Ouvrages à feuilleter : manuscrits, livres anciens, recueils de gravure... numérisés intégralement ou en partie.

De nouveaux documents sont ajoutés régulièrement à la bibliothèque numérique patrimoniale.

Accès

Vous pouvez rechercher :

- soit directement dans le catalogue en utilisant l'encart de recherche,
- soit utiliser la navigation thématique ci-contre en choisissant le support "Documents numérisés"

Chaque document sélectionné est décrit dans une fiche détaillée, il vous suffit ensuite de cliquer sur l'imagette ou sur "voir le document" pour l'ouvrir.
Vous pouvez agrandir, imprimer et/ou télécharger les documents.

Pour toutes questions ou commentaires : s.sauge@dole.org

Expositions virtuelles

En bref...

Vous n'êtes pas encore identifié sur le portail ? Si vous êtes inscrit à la médiathèque, identifiez-vous et retrouvez en un instant :

- ▶ Votre panier
- ▶ Vos recherches
- ▶ Vos fichiers
- ▶ Vos réservations
- ▶ Vos avis
- ▶ Vos favoris

Identifiez-vous

Compte

Aide

Historique

- ▶ Aucun historique de navigation disponible.

Illustration n°3 :

Médiathèque de Dole